

Estimateur et calcul de précision en cours d'enquête, priorités de relance

*Benoît BUISSON*¹

Une des priorités de l'enquête TIC (enquête annuelle sur les technologies de l'information et de la communication) est de fournir des estimateurs relativement au commerce électronique, par exemple le montant des ventes par internet de la part des entreprises. Afin d'améliorer la qualité de ces estimateurs, **ils sont calculés en cours d'enquête** dès le début de la collecte jusqu'à la fin des opérations de redressement. Pour pouvoir réaliser cela, il s'avère nécessaire de proposer dès le début de l'enquête des **méthodes de correction de la non-réponse partielle et de la non-réponse totale**. La non-réponse totale est corrigée par repondération, en prenant appui sur les groupes de réponses homogènes mis en évidence lors de l'enquête précédente. La non-réponse partielle est corrigée soit à la partir de la réponse à l'enquête précédente, pour les entreprises enquêtées sur les deux années, soit par imputation aléatoire en fonction des modèles de l'année précédente. Ainsi dès le début de l'enquête et toutes les semaines, **des estimateurs sont calculés en temps réel** ainsi que **les indicateurs de précisions associés** (variance, coefficient de variation, intervalles de confiance) à partir de la **macro calker**.

L'utilité pratique de pouvoir disposer de ce type d'estimateurs en cours d'enquête se révèle primordiale. Outre l'analyse de leurs variations, cela permet de **mettre en évidence les entreprises qui contribuent le plus à l'agrégat**. Des listes d'entreprises les plus contributrices sont ainsi transmises aux équipes de gestion périodiquement - environ toutes les deux semaines - pour pouvoir vérifier les déclarations directement auprès des entreprises. Il s'agit d'une approche similaire, bien que moins complète, que celle qui sera retenue dans le processus de production Esane pour le traitement des enquêtes sectorielles annuelles. Cela permet de **cibler les contrôles** en cours d'enquête.

En parallèle de ces calculs d'estimateurs en cours d'enquête, un **ordre de priorité de relance** des entreprises non-répondantes (non-réponse totale) est déterminé en fonction de l'écart entre la réponse attendue de l'entreprise et la « moyenne » des réponses au sein du groupe de réponse homogène. Après avoir déterminé une réponse attendue par entreprise, les gestionnaires de l'enquête reçoivent des listes d'entreprises à relancer - avec un ordre de priorité. Cette approche s'inspire grandement d'un article de Richard Mac-Kenzie de l'Australian Bureau of Statistics « A Framework for Priority Contact on Non Respondents » et peut utilement être mené de front, avec l'optique de « la variance à gagner » telle que définie dans la note de Philippe Brion « Critères d'arrêt de traitement d'une enquête » (note 044/E210 du 11 avril 2003). Il s'agit donc d'établir ici des **priorités les relances pour non-réponse totale**.

La communication insistera donc à la fois sur les fondements de chaque approche, les étapes nécessaires pour la mise en place de celles-ci et bien sûr sur les résultats obtenus à partir de l'expérience menée sur l'enquête TIC 2008. Cette approche sera renouvelée sur l'enquête TIC 2009

¹ Responsable du pôle Ingénierie statistique entreprises, DR Pays de la Loire, Insee - benoit.buisson@insee.fr

dont la période de collecte s'étend de janvier à avril 2009. Des premiers résultats sur cette enquête pourront être présentés.

